



BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU MALI

Rapport annuel 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE AU CAPITAL DE 17 138 088 000 FCFA

TÉLÉPHONE (223) 20 29 64 64

TÉLÉCOPIE (223) 20 29 25 75

SIÈGE SOCIAL : IMMEUBLE BNDA • AVENUE DU MALI

ACI 2000 - BP 2424 BAMAKO

E-MAIL : bnda@bndamali.com

SITE : www.bnda-mali.com

SWIFT : BNAD ML BA

BNDA



Mise à disposition de fonds partout au Mali en quelques secondes.

Le réseau bancaire qui offre la meilleure couverture du Pays.

42 agences,

connectées entre elles
en temps réel.

13 AGENCES À BAMAKO

- Agence Centrale
- Agence Entreprises
- Hippodrome
- Bacodjicoroni
- Faladié
- Kalaban Coura
- Kalaban Coro
- Bamako Coura
- Grand Marché
- Marché Rose
- Niamakoro
- N'Golonina
- Sébénicoro





BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU MALI

Rapport annuel 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE AU CAPITAL DE 17 138 088 000 FCFA

TÉLÉPHONE (223) 20 29 64 64

TÉLÉCOPIE (223) 20 29 25 75

SIÈGE SOCIAL: IMMEUBLE Bnda • AVENUE DU MALI

ACI 2000 - BP 2424 BAMAKO

E-MAIL: bnda@bndamali.com

SITE : www.bnda-mali.com

SWIFT: BNAD ML BA



Sommaire

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013	6
ÉQUIPE DE DIRECTION	6
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES	8
I. Organisation Générale et Ressources Humaines	10
II L'activité de crédits	11
III. La collecte de dépôts	12
IV. Les commissions	13
V. Les comptes sociaux de l'exercice 2013	13
A l'actif	14
Au passif	15
Hors bilan	16
Perspectives 2014	16
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2013	18
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	25
LES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS	38
NOS REPRÉSENTATIONS	39

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

Le Pacte d'Actionnaires de la BNDA prévoit en son article 1er un Conseil d'Administration composé de neuf membres dont :

- trois (03) Administrateurs représentent les actions du groupe A,
- un (01) pour le groupe B,
- deux (02) pour le groupe C,
- un (01) pour le groupe D, et
- deux Administrateurs non actionnaires.

Six (06) Administrateurs sont actuellement en fonction :

Président :

Monsieur Moussa Alassane DIALLO ;

Administrateurs

Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA, Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, représentant permanent de la République du Mali ;

M. Bruno DEPRINCE, représentant permanent de l'Agence Française de Développement (AFD) ;

M. Alain MERLOT, Directeur Général Délégué de BPCE IOM, représentant permanent de BPCE IOM ;

Mme Cornelia BERG, représentante permanente de la DEG;

Mme Odile LAPIERRE, Administrateur non actionnaire.

ÉQUIPE DE DIRECTION

Monsieur Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général

M. Abdourhamane TOURE, Directeur Commercial et Marketing

M. Sidy Modibo DIOP, Conseiller du Président Directeur Général

M. Abass Youssouf NADIO, Directeur des Ressources Humaines et de la Logistique

M. Jean Pierre SIDIBE, Inspecteur Général

M. Alousseini SANOU, Directeur Financier et Comptable

M. Souleymane WAIGALO, Directeur des Engagements et des Risques

M. Abdoulaye TRAORE, Directeur des Etudes et de la Stratégie

M. Souleymane FOMBA, Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux

Mme Cissé Aïchata Touré, Directrice des Opérations

M. Nouhoum SAMAKE, Directeur des Systèmes d'Information

Commissaires aux comptes

Cabinet MAECO sarl

Cabinet SARECI sarl

Auditeur externe

EGCC International

Réunions des organes de décision

Au cours de l'exercice 2013, le Comité de Crédit s'est réuni sept (07) fois les :

13 février 2013	(153ème séance)
27 Mars 2013	(154ème séance)
06 Mai 2013	(155ème séance)
06 Juin 2013	(156ème séance)
07 Août 2013	(157ème séance)
30 Septembre 2013	(158ème Séance)
19 Novembre 2013	(159ème Séance)

Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois (03) reprises :

21 mai 2013	(113ème séance)
26 septembre 2013	(114ème séance)
19 décembre 2013	(115ème séance)

Le Comité d'Audit s'est réuni une (01) fois :

18 Novembre 2013	(1ère séance)
------------------	---------------

Les Actionnaires se sont réunis le 21 mai 2013 en assemblée générale mixte.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 28 des statuts de la BNDA, le Conseil d'Administration vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des activités de la Banque Nationale de Développement Agricole au cours de l'exercice 2013 et soumettre à votre approbation ses comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2013.

L'exercice 2013 est le trente deuxième durant lequel la BNDA a exercé ses activités dans le cadre des orientations de politique générale définies par ses instances dirigeantes et précisées dans ses textes organiques.

La durée de l'exercice social est de douze mois.

Vers la fin de l'exercice 2013, la reprise de la croissance économique mondiale semble se confirmer même si le rythme n'en est pas le même pour tous les pays. Globalement, la croissance mondiale devrait se situer à 3,25% en 2013¹.

La reprise est amorcée voire même affirmée dans les grands pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ainsi qu'aux États-Unis et en Grande Bretagne. Tandis que dans la zone euro, la sortie de récession est confirmée mais la croissance demeure timide.

Les pays arabes en transition – Égypte, Libye, Maroc, Tunisie, et Yémen restent aux prises avec les difficiles processus de transition. L'incertitude politique persistante freine leur croissance.

Des mesures décisives avaient permis de désamorcer les deux menaces les plus immédiates pour la reprise mondiale. En premier lieu, l'action énergique des dirigeants européens avait permis de parer aux risques importants qui laissaient craindre un événement extrême dans la zone euro. En second lieu, les dirigeants américains avaient su éviter le précipite budgétaire.

Les pays d'Afrique subsaharienne continuent d'afficher une croissance soutenue (supérieure à 5% en moyenne en 2013) bien qu'elle soit légèrement ralentie par rapport à 2012. En effet, elle continue de pâtir des conséquences de la baisse des activités touristiques, de la réduction des envois de fonds des migrants et de la baisse de l'aide publique au développement.

L'évolution récente des marchés économiques et financiers mondiaux fait apparaître une interconnexion grandissante entre les pays. Les événements intervenant dans un pays ou dans une région peuvent rapidement se répercuter au-delà des frontières.

Au Mali, l'année 2013 a été marquée par :

- La reconquête des régions du nord du pays occupées par les rebelles et les islamistes avec l'intervention militaire des forces armées françaises de l'opération SERVAL, les forces onusiennes de la MINUSMA et les forces armées maliennes (FAMA).
- Le retour à une vie constitutionnelle normale avec l'organisation réussie des élections présidentielles et législatives, ce qui a mis fin à la crise institutionnelle.
- La reprise des relations financières avec les Partenaires Techniques et Financiers, ce qui a permis au Mali de commencer la mobilisation de l'aide promise par les bailleurs de fonds lors de la conférence internationale tenue en mai 2013 à Bruxelles et dont le montant s'élève à plus de 3 milliards d'Euros.

¹ Source : Rapport annuel 2013 du FMI



- Le retour de la croissance grâce au dynamisme du secteur aurifère, ainsi que la reprise de la coopération internationale. En effet, le Mali enregistrera en 2013 un taux de croissance estimé à 1,8%² après une récession de 1,2% en 2012.

Au plan agricole, la faiblesse de la pluviométrie au cours de la campagne 2013/2014 a conduit à une baisse de 14% de la production qui passe de 6 674 427 tonnes en 2012/2013 à 5 736 427³ tonnes de céréales en 2013/2014.

La production rizicole est de 2 211 920 tonnes contre 1 907 400 la campagne précédente. Elle augmente sensiblement de 15,9%.

La production de coton passe de 453 822 tonnes en 2012/2013 à 440 000 tonnes en 2013/2014, soit un léger recul de 3%.

La BNDA a poursuivi sa politique de diversification et de réduction de sa dépendance vis-à-vis du secteur coton. En effet, en 2006, le secteur coton représentait à lui seul 64% des encours globaux sains (61 575 MXOF sur 96 027 MXOF) et 53% du PNB global de la BNDA (4 986 MXOF sur 9 434 MXOF) contre respectivement 11% (soit 24,7 milliards de francs CFA) et 11,2% (2 713 MXOF sur 24 247 MXOF) en 2013.

La BNDA a bien résisté aux effets de la crise sécuritaire et institutionnelle que le Mali vit depuis mars 2012. En effet, malgré la récession que le pays a connue, elle enregistre en 2013 un résultat bénéficiaire net après impôts de 5 562 millions de FCFA (3 097 millions de F CFA en 2012).

La banque a su maintenir sa rentabilité au cours des cinq derniers exercices: entre 2009 et 2013 le PNB est passé de 13 952 à 24 247 milliards de FCFA, soit une progression de 74%. Sur la même période le RBE a été multiplié par 2 en passant de 6 789 milliards de FCFA en 2009 à 14 688 milliards de FCFA en 2013. Le résultat net a été multiplié par 2,8 avec 5,6 milliards de FCFA au 31/12/2013 contre 2,02 milliards au 31/12/2009.

Pour ce qui est du secteur financier, les banques maliennes ont marqué leur retour dans le nord du pays qu'elles avaient déserté consécutivement à la crise socio-politique. La baisse des taux débiteurs des banques à compter de janvier 2014 faisant suite à une décision de la Banque Centrale va favoriser l'accès aux crédits bancaires. A la lueur de la reprise de l'activité économique, le secteur a poursuivi son expansion par la multiplication des points de vente (agences, bureaux, guichets) pour rapprocher les banques des clients (services de proximité) et le développement de la monétique (GAB, TPE) et de l'interbancaire.

Quant au secteur de la micro finance, de nouveaux réseaux sont venus grossir le rang de ceux qui ont des problèmes de trésorerie. Force est de reconnaître que le secteur souffre essentiellement de la mauvaise gouvernance et de l'inefficacité des systèmes de contrôle. Ce qui s'est traduit, entre autres, par la mise sous administration provisoire de certains réseaux et une forte défiance vis-à-vis de la micro finance (fuite des clients, prudence accrue des banques).

² Source : Rapport annuel 2013 du FMI

³ Résultats de l'enquête agricole de conjoncture.

I. Organisation Générale et Ressources Humaines

1.1. Capital social et répartition des actions

Le capital social de la BNDA s'élève à **16 099 416 000 FCFA**. Il se compose de 7 213 actions au nominal de **2 232 000 FCFA** qui sont réparties comme suit :

Tableau N°1

Actionnaires	Montant (en milliers FCFA)	%	Groupe	Nombre d'actions
République du Mali	5 872 392	36,48	A	2 631
BPCE IOM	1 564 632	9,72	B	701
Crédit Coopératif	1 562 400	9,70	B	700
Agence Française de Développement	3 649 320	22,67	C	1 635
Deutsche Investitions und EntwicklungsgesellschaftGmbH	3 450 672	21,43	D	1 546
TOTAL	16 099 416	100%		7 213

1.2. Ressources humaines

L'effectif global au 31 décembre 2013 est de **290** agents (dont 110 sont affectés au siège et 180 en agences) et se répartit comme suit :

Tableau N°2

Catégories d'emploi	Hommes	Femmes	Total
Cadres	99	12	111
Gradés	138	024	162
Employés	17	0	17
TOTAL	254	36	290

L'activité de formation professionnelle des agents a été poursuivie en 2013

Les formations diplômantes ont concerné 17 agents dont :

- 8 agents pour l'I.T.B. (Institut Technique de Banque, Paris) : cinq en 1^{ère} année et trois en 2^{ème} année ;
- 09 agents pour l'obtention du brevet professionnel de banque à l'ANPE de Bamako.

II. L'Activité de crédit

2.1. Les autorisations

En 2013 l'activité de crédit a enregistré une hausse de 9% en montant et 14% en nombre par rapport à l'exercice 2012.

Les nouveaux engagements en faveur de la clientèle de la BNDA, au cours de l'exercice 2013, ont porté sur 38 329 opérations pour un montant de 274 128 millions de FCFA contre 33 629 opérations pour un montant de 252 626 millions de FCFA en 2012, soit un taux d'augmentation de 14% en nombre et 9% en montant en 2013.

Cette évolution s'explique essentiellement par la relance de l'activité économique avec la fin de la crise institutionnelle et sécuritaire et le retour des partenaires financiers.

La banque améliore ses parts de marché sur le financement des entreprises et des Institutionnels.

Globalement, le volume des engagements en faveur des entreprises et des institutionnels est passé de 214 511 millions de FCFA en 2012 à 234 571 millions de FCFA en 2013, soit une hausse de 9%. Ce rebond s'explique par le début de la reprise de l'activité économique après le repli de 2% enregistré au cours de l'exercice précédent suite aux effets négatifs de la crise institutionnelle et sécuritaire que vit le pays.

(I) Les crédits de trésorerie à court terme représentent, en 2013, 119 133 millions de FCFA contre 118 814 millions de FCFA en 2012, soit une légère hausse de 0,27%. Deux autorisations de crédit (financement des achats d'intrants aux fournisseurs, financement de la campagne cotonnière) totalisant 23 644 millions de FCFA ont été accordées au secteur coton.

(II) Les crédits d'investissement à moyen et long termes se chiffrent en 2013 à 68 prêts pour un montant de 9 576 millions de FCFA contre 59 prêts totalisant 9 535 millions de FCFA en 2012, soit une hausse de 15% en nombre et 0,43% en montant.

(III) Les engagements par signature progressent en montant de 23% (105 862 millions de FCFA en 2013 contre 86 162 millions de FCFA en 2012) et en nombre de 69% (2 774 autorisations en 2013 contre 1 643 en 2012).

Les parts des crédits aux particuliers progressent en nombre et en montant.

Au cours de l'exercice 2013, la BNDA a poursuivi le développement des prêts aux particuliers. Ces prêts ont concerné principalement les salariés de la fonction publique et des sociétés et entreprises ne présentant pas un risque de défaillance à moyen terme.

Le montant des octrois de prêts aux particuliers passe de 29 360 millions de FCFA en 2012 à 31 972 millions de FCFA en 2013 (+ 9%) et en nombre de 28 409 autorisations en 2012 à 31 734 autorisations en 2013 (+12%).

Les autorisations de crédit au monde rural se confortent sur la période

La BNDA a accordé en 2013 aux organisations des producteurs en général encadrés par les opérations de développement rural et les services techniques d'encadrement, 1 273 autorisations de crédits à court et moyen termes pour un montant total de 5 445 millions de FCFA. En 2012, 1 113 prêts pour un total de 4 705 millions de FCFA avaient été octroyés, soit une croissance de 16% en montant.

Les financements globaux de la BNDA en faveur du monde rural (à travers les fournisseurs d'intrants, les entreprises agroindustrielles) progressent sur les quatre derniers exercices en passant de 35% en 2010 à 47% en 2013 soit, une augmentation de 12 points.

Les crédits aux Systèmes Financiers Décentralisés

Au cours de l'exercice 2013, la BNDA a apporté son appui financier à la consolidation et au développement des réseaux de caisses d'épargne et de crédit opérant dans les différentes zones de production agricole et dans les centres urbains.

A ce titre, elle a octroyé 6 prêts pour un montant de 2 140 millions de FCFA pour le refinancement des SFD contre 13 prêts totalisant 4 050 millions de FCFA en 2012. Cette faiblesse du concours de la Banque en faveur de ce type de clientèle s'explique par le nombre restreint d'institutions de microfinance éligibles, suite à la détérioration de leur situation financière.

2.2. Les encours de crédits

Les encours de crédit enregistrent une hausse de 6% entre 2012 et 2013

L'encours sain des prêts à la clientèle (hors créances rattachées) est de 163 894 millions de FCFA en 2013 contre 144 502 millions de FCFA en 2012 soit une variation de 13,4%.

Les crédits sains à court terme, passent de 58 219 millions de FCFA en 2012 à 77 053 millions de FCFA en 2013, soit une progression de 32,4%. Les encours à moyen et long termes connaissent une progression (+3,6%) due au financement des investissements en faveur des entreprises et des particuliers. Ils passent de 74 303 millions de FCFA en 2012 à 77 011 millions de FCFA en 2013.

Les créances en souffrance brutes de la banque sont passées de 37 963 millions de FCFA au 31/12/2012 à 29 889 millions de FCFA au 31/12/2013 soit une baisse de 21,3%. Cette diminution est consécutive au passage en irrécouvrable de créances anciennes et au recouvrement des impayés sur des particuliers et des entreprises, notamment les BTP.

Le taux de couverture des crédits douteux par les provisions est passé de 98,4% au 31/12/2012 à 95,8% au 31/12/2013. Le montant global des provisions constituées est passé de 33 403 millions de FCFA en 2012 à 26 654 millions de FCFA au 31/12/2013.

Le nombre de nouveaux dossiers transmis au contentieux est de 2 925 en 2013 pour un montant de 11 763 millions FCFA contre 1 570 en 2012 pour 6 954 millions de FCFA. Le montant total recouvré sur les crédits contentieux (y compris les CPC et Irrécouvrables) en 2013 s'élève à 9 169 Millions FCFA contre 1 469 millions de FCFA en 2012.

III. La collecte de dépôts

Des dépôts en progression

L'encours global des dépôts (hors dettes rattachées et emprunts à la clientèle) à fin décembre 2013 s'élève à 171 037 millions de FCFA contre 152 976 millions de FCFA au 31/12/2012, soit une progression de 12% ; la progression avait été de 2% précédemment. Cette hausse est imputable à la reprise de l'activité coton, à la poursuite des activités de diversification et au renforcement de la position de la Banque sur le marché des particuliers sur lesquels on enregistre 10 964 nouveaux comptes avec l'ouverture de nouvelles représentations.

Les dépôts à vue, avec un encours de 120 098 millions de FCFA contre 102 437 millions de FCFA à fin 2012, enregistrent une hausse de 17%. Leur part relative dans le total des dépôts s'améliore (70,22% contre 67% en 2012). La structure par segment de clientèle reste la même puisque la part des entreprises reste la plus élevée (39,59%), suivie de celle des particuliers (38,77%).

Les comptes sur livrets enregistrent un encours total de 38 197 millions de FCFA contre 31 941 millions de FCFA à fin 2012, soit une hausse de 19%. Les CSL constituent 22,33% du total des dépôts en 2013 contre 20,88% en 2012.

Les dépôts à terme reculent sur la période (-37%) en passant de 11 539 millions de FCFA en 2012 à 7 238 millions de FCFA en 2013. On note que ce produit est essentiellement détenu par les particuliers (65%).

Les comptes de remboursement enregistrent un encours de 366 millions de FCFA contre 267 millions de FCFA en 2012. Il reste faible comme sur les deux exercices précédents.

IV. Les commissions

Les commissions bancaires progressent moins vite que le produit net bancaire

En 2013, le montant total des commissions sur services bancaires s'est élevé à 5 991 millions de FCFA contre 5 526 millions de FCFA en 2012, soit une progression de 8% contre 11% pour le PNB. Elles contribuent au PNB à hauteur de 24,7% contre 25% en 2012.

V. Les comptes sociaux de l'exercice 2013

Le compte de résultat en pleine croissance (+80%)

A l'arrêté des comptes de la Banque au 31 décembre 2013, le résultat net après impôt s'établit à 5 562 millions de francs CFA contre 3 097 millions de francs CFA en 2012, soit une progression de 80%.

Les produits d'exploitation bancaires augmentent de 10,6% et passent de 25 544 millions de FCFA en 2012 à 28 259 millions de FCFA en 2013.

Le montant des produits de placement (essentiellement des produits perçus sur les opérations de trésorerie à court et à moyen termes) augmente de 24% entre 2012 et 2013. La part relative de ce type de produit dans le total des produits progresse (11% en 2013 contre 10% en 2012).

Malgré un environnement concurrentiel rude et la crise, les revenus sur les crédits ont augmenté de 8% en passant de 16 154 millions de FCFA au 31 décembre 2012 à 17 485 millions de FCFA au 31 décembre 2013. Le rendement moyen des crédits augmente de 0,2 point par rapport à 2012 (12,6% au 31/12/2012 contre 12,8% au 31/12/2013).

Les autres produits bancaires sont en expansion : 1 555 millions de FCFA en 2013 contre 1 263 millions de FCFA en 2012.

Les charges bancaires progressent de 10%

Pour l'exercice 2013, les charges d'exploitation bancaires s'élèvent à 4 012 millions de FCFA contre 3 653 millions de FCFA en 2012, soit une hausse de 10%.

Les charges financières sur les ressources interbancaires baissent légèrement de 3%. Cette baisse est imputable à la diminution des intérêts payés sur le marché monétaire (-4%).

Les intérêts servis sur **les dépôts de la clientèle** augmentent de 15% en 2013. Cette variation est due principalement à la hausse des charges financières sur les dépôts à terme (+31%). Il est à noter que malgré la baisse des dépôts à terme en fin de période, l'encours moyen a augmenté sur la période entraînant du coup une augmentation des charges financières.

Les autres charges clientèles sont constituées essentiellement des frais de gestion liés à la monétique. Ils se chiffrent à 34 millions de francs CFA en 2013.

La rentabilité de la banque en nette amélioration.

Le produit net bancaire pour l'exercice 2013, s'établit à 24 247 millions de FCFA contre 21 891 millions de FCFA en 2012. Il augmente de 10,76% par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de marge brute de la BNDA (PNB / Emplois moyens bruts rémunérés) passe de 10,96% en 2012 à 11,01% en 2013. Il apparaît que les emplois moyens bruts rémunérés augmentent quasiment au même rythme que le PNB (+11 pour le PNB et +10% pour les emplois moyens bruts productifs).

La marge de couverture des risques augmente de 11% en se situant à 14 688 millions de FCFA en 2013 contre 13 281 millions de FCFA en 2012. Elle se maintient à 61% du produit net bancaire (PNB) entre 2012 et 2013.

Le coefficient d'exploitation augmente de 3,3 points en passant de 45,2% en 2012 à 48,5% en 2013. Les dotations nettes en provisions sur créances douteuses passent de 9 093 millions en 2012 à 6 868 millions de FCFA en 2013. Les créances douteuses sont ainsi provisionnées à hauteur de 96% en 2013. Le solde des éléments exceptionnels s'établit à -535 millions de FCFA.

Le résultat bénéficiaire avant impôt de l'exercice 2013 s'élève à 7 285 millions de FCFA contre 3 785 millions de FCFA pour l'exercice 2012 (+92%).

Le résultat net après impôt sur les sociétés est de 5 562 millions de FCFA en 2013 contre 3 097 millions de FCFA en 2012 (+80%).

Les comptes de bilan

Le total du bilan est passé de 244 315 millions de FCFA au 31 décembre 2012 à 293 413 millions de FCFA au 31 décembre 2013, soit une augmentation de plus de 20%.

A l'actif

Caisses

Les avoirs en caisse s'élèvent à 12 992 millions de FCFA au 31.12.2013 contre 9 977 millions de FCFA en 2012, soit une hausse de (30,22%)

Créances interbancaires

Les créances interbancaires augmentent de 22,48% et se situent à 27 590 millions de FCFA au 31.12. 2013 contre 22 525 millions de FCFA en 2012. Elles se décomposent comme suit :

Créances à vue

Les avoirs à la Banque Centrale qui s'élèvent à 21 070 millions de FCFA contre 15 507 millions de FCFA en 2012 ;

les dépôts auprès des établissements de crédit qui se chiffrent à 5 705 millions de FCFA contre 3 326 millions de FCFA en 2012.

Créances à terme

Les dépôts à terme constitués sont de 815 millions de FCFA en 2013 contre 3 692 millions de FCFA en 2012.

L'encours des crédits net de provisions (hors créances rattachées) augmente de 12% en 2013 et s'établit à 167 129 millions de FCFA. La part des crédits dans le total du bilan s'établit à 57% à fin 2013 contre 61% en 2012.

Les titres de placement s'élèvent à 31 348 millions au 31/12/2013, soit une augmentation de 2 140 millions de FCFA par rapport à 2012.

Les immobilisations financières augmentent de 19 696 et s'établissent à 36 749 millions de FCFA au 31.12.13. Elles représentent 13% du total du bilan en 2013 contre 7% en 2012.

Les immobilisations incorporelles nettes enregistrent une augmentation de 165 millions de FCFA et s'établissent à 948 millions de FCFA au 31.12.2013.

Les immobilisations corporelles passent de 9 669 millions de FCFA en 2012 à 10 023 millions de FCFA au 31.12.2013, soit une augmentation de 4%.

Au passif

Dettes interbancaires

Les dettes interbancaires augmentent de 106% en passant de 25 646 millions de FCFA en 2012 à 52 933 millions de FCFA en 2013. Elles se répartissent comme suit :

2 790 millions de FCFA en 2013 (contre 2 099 millions de FCFA en 2012) de dépôts et de dettes à vue des banques et établissements financiers dont 2 140 millions de FCFA pour la DEG ;

50 143 millions de FCFA en 2013 (contre 23 547 millions de FCFA en 2012) d'emprunts dont 40 000 millions de FCFA sur le marché monétaire et 10 143 millions de FCFA auprès de l'AFD.

Dettes à l'égard de la clientèle

Les dettes à l'égard de la clientèle (hors dettes rattachées) s'élèvent à 185 433 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 168 305 millions de FCFA en 2012, soit une augmentation de 11% (+17 128 millions de FCFA).

Nous notons les évolutions suivantes :

- les comptes ordinaires, y compris les comptes de remboursement et autres sommes dues à la clientèle s'établissent à 122 390 millions de FCFA au 31.12.2013, soit une progression de 16 298 millions de FCFA par rapport à 2012 ;
- les comptes sur livret (+ 6 754 millions de FCFA) s'établissent à 38195 millions de FCFA au 31.12.2013 ;

- les dépôts à termes s'élevèrent à 24 847 millions de FCFA en 2013 contre 30 771 millions de FCFA en 2012, soit une baisse de 19 %.

Les fonds propres effectifs de la banque (fonds propres bruts nets des immobilisations incorporelles, avant affectation des résultats) s'élevèrent à 35 102 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 35 099 millions de FCFA au 31 décembre 2012. Ils représentent 16% des fonds propres du système bancaire.

Hors bilan

Les engagements de financement donnés

Au 31 décembre 2013, les engagements de financement donnés s'élevèrent à 15 740 millions de FCFA contre 25 367 millions de FCFA en 2012.

Les engagements de garantie donnés

Les engagements de garantie se chiffrent au 31 décembre 2013 à 16 496 millions de FCFA contre 15 512 millions de FCFA en 2012.

Les engagements de garantie reçus

Les engagements de garantie reçus se chiffrent à 162 022 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 144 244 millions de FCFA. Ils se détaillent comme suit :

- 4 530 millions de FCFA de garanties reçues auprès de diverses institutions financières en faveur de certains clients bénéficiaires de prêts à la BNDA,
- 157 492 millions de FCFA de garanties données par la clientèle.

Perspectives 2014

L'évolution des principales grandeurs du bilan et des postes du compte de résultat de 2009 à 2013 montre la mutation qu'a connue la Banque sur la période.

Cinquième établissement bancaire de la place au 31 décembre 2013 par le montant du bilan (293,41 milliards de FCFA) et des dépôts de la clientèle (185,27 milliards de FCFA) et quatrième par le volume des encours de crédits (169,95 milliards de FCFA), la BNDA reste la première banque de financement du monde rural, même si la politique de diversification de l'activité conduite de manière très volontaire ces dernières années fait d'elle à présent une banque universelle. En effet, bien que la part du secteur coton dans les encours de la BNDA ne représente plus que 13% en 2013, la part des financements de notre banque en faveur du monde rural augmente depuis trois ans en passant de 39% en 2011 à 47% en 2013.

L'exercice 2013 s'est déroulé dans un contexte marqué par le retour à l'ordre constitutionnel et une certaine reprise économique. Toutefois, la conjoncture économique reste difficile. Compte tenu de ce qui précède, il convient de poursuivre le développement de la BNDA en 2014 en privilégiant les objectifs suivants :

- La poursuite et la consolidation de la diversification des activités,
- La poursuite et le renforcement de la politique de maîtrise des risques opérationnels et des risques de contrepartie pour assurer la pérennité de l'établissement et répondre aux exigences de banque moderne,
- Le renforcement de notre position de leader dans le financement bancaire de l'agriculture au Mali avec le démarrage du projet AGRIFIN destiné au financement des PME et PMI rurales.

Ces actions visent, non seulement à conforter les résultats déjà obtenus, mais aussi à pérenniser le développement de la Banque par la recherche constante d'un meilleur service, alliant qualité et sécurité, rendu à la clientèle.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, et suite aux contrôles du projet d'états financiers annuels, nous vous présentons notre rapport visé à **l'article 715** de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du **GIE** au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2013**.

Le Conseil d'Administration a la responsabilité d'arrêter les comptes de la Banque. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- Les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers tels qu'ils sont dans ce rapport avant leur arrêté par le Conseil d'Administration ;
- Les observations sur le contrôle des états financiers ;
- Les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- Les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications évoquées ci-avant.

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le **31 décembre 2013**. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes (en millions de francs CFA) :

• Total du bilan	293 413
• Total des fonds propres	35 102
• Produit net Bancaire (PNB)	24 247
• Résultat net	5 562

Notre examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conformité avec les articles **710** à **717** de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatifs au droit des sociétés commerciales et du GIE.

OPINION SUR LES COMPTES

Nous certifions réguliers et sincères les comptes de la banque au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2013**, s'ils sont arrêtés comme tels par le Conseil d'Administration.

Ainsi, conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à l'examen du projet des états financiers de la **Banque Nationale de Développement Agricole (BND A)** au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2013** tels que présentés par la Direction Générale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2013

LES INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES :

Note 1. Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultat ainsi que des autres indications chiffrées figurant dans l'annexe.

Caisse :

Le montant de la caisse correspond à la valeur des espèces en francs CFA et en devises justifiées par les procès verbaux à la date du 31 décembre. Les espèces en devises ont été valorisées sur la base des cours moyens de la Banque Centrale à la date d'arrêt.

Créances interbancaires :

Les créances correspondant aux dépôts de la BNDA auprès des banques et correspondants. Elles ont été vérifiées par des états de rapprochement entre la comptabilité de la BNDA et celle de ces banques. Les avoirs en devises ont été valorisés sur la base des cours moyens de la Banque Centrale à la date d'arrêt.

Créances sur la clientèle :

Elles sont indiquées au bilan pour leur montant net (déduction faite des provisions constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement).

Les engagements sur conventions d'ouverture de crédit signées non encore versées ou partiellement versées figurent pour leur montant du reste à verser au hors bilan.

Les créances et les engagements sont libellés en FCFA.

Les intérêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leur montant couru, échu et non échu, calculé prorata temporis.

Immobilisations financières :

Elles concernent pour l'essentiel des obligations d'Etat, des bons et obligations BOAD. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique) et figurent au bilan pour leur montant net après déduction des amortissements.

Autres actifs et comptes d'ordre :

Ils sont pour l'essentiel des créances rattachées (les intérêts courus non échus au 31.12).

Dettes interbancaires :

Elles sont constituées essentiellement de l'encours de prêt sur le marché monétaire et du capital restant dû sur les emprunts auprès de bailleurs de fonds et sont valorisées sur la base des cours moyens des devises de la BCEAO à la date du 31 décembre.

Dettes à l'égard de la clientèle :

Elles représentent les avoirs en comptes de la clientèle dans les livres de la BNDA et sont libellés en FCFA.

Autres passifs et comptes d'ordre :

Ils sont constitués pour l'essentiel des divers impôts à payer et de traites présentées en compensation.

Provisions pour risques et charges et fonds pour risques bancaires généraux :

Ils sont constitués pour l'essentiel de fonds d'assurance décès (pour la clientèle) et de provisions pour risque bancaires généraux (provisions de propre assureur pour les transports de fonds, provisions pour retraite).

Engagements de garantie d'ordre de la clientèle :

Ils enregistrent les cautions et avals donnés pour le compte de la clientèle

Engagements de garantie reçus :

Ils représentent les garanties reçues des établissements de crédit et des clients. Ils sont valorisés sur la base des cours moyens de la banque centrale au 31 décembre.

Note 2. Dérogation aux principes généraux :

La BNDA n'a pas dérogé aux principes généraux.

Note 3. Les méthodes de calcul des amortissements :

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur 3 ans pour le matériel de transport, les aménagements et logiciels, 4 ans pour le matériel informatique, 5 à 10 ans pour le mobilier et autres matériels de bureau, 20 à 50 ans pour les nouvelles constructions.

Note 4. Les méthodes de calcul des provisions :

Le déclassement en douteux des créances se fait conformément à la réglementation, il s'agit de :

- les clients présentant des créances impayées ou immobilisées depuis 6 mois et plus,
- les clients qui ne sont pas en impayés mais présentant une situation financière mauvaise,
- les comptes débiteurs sans mouvements créditeurs, depuis plus de 3 mois,
- les comptes débiteurs sans mouvements créditeurs significatifs depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant brut la première année de déclassement pour les crédits ne bénéficiant pas de garanties réelles, et à hauteur de 50 % et 100% les troisièmes et quatrièmes années pour les autres.

Les créances contentieuses sont provisionnées pour la plupart à hauteur de 100% dès la première année.

Note 5. Les options exercées :

La BNDA n'intervient pas sur le marché des options.

Note 6. Les changements de méthodes et de présentation des comptes annuels :

Il n'y pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

II. LES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE :

Note 7. L'évolution de l'actif immobilisé : (en millions de F CFA)

Tableau 3

Valeur brute	31/12/2012	acquisitions	cessions	virements	31/12/2013
Terrains	535	38	-14	+2	561
Constructions	8 642	0	0	-3 917	4 725
Autres immobilisations corporelles	11 156	4 813	-3 152	+3 915	16 732
Immobilisations incorporelles	2 523	178	0	0	2 702
Immobilisations financières	17 053	23 012	-3 316	0	36 749
TOTAL	33 909	28 041	-6 482	0	61 469

Tableau 4

Amortissements	31/12/2012	dotations	reprises	divers	31/12/2013
Constructions	2 621	388	-37	0	2 972
Autres immobilisations corporelles	7 119	1 238	-376	0	7 981
Immobilisations incorporelles	2 309	132	0	0	2 441
TOTAL	12 049	1 758	-413	0	13 394

Note 8. Répartition des titres cotés, non cotés : (en millions de F CFA)

Tableau 5

Nature	titres cotés	titres non cotés
Bons BOAD	0	7 500
Bons du trésor	0	14 000
Obligations du trésor MALI	0	4 287
AFD	1 000	
Sénégal	3 500	1 200
Togo	3 000	
Burkina		10 000
Titres de participation	0	624
TOTAL	16 126	51 971

Note 9. Ventilation entre les différentes catégories de titres :
Voir II. – Note 8.

Note 10. Le montant des titres qui ont fait l'objet de transfert d'une catégorie à une autre : Néant.

Note 11. Le montant global des titres d'investissement vendus avant l'échéance : Néant

Note 12. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres de placement et des titres d'investissement : Néant.

Note 13. La ventilation selon la durée initiale des créances saines et des dettes :
(DEC 2013 -DEC 2019 et DEC 2036) (en millions de F CFA).

Tableau 6

Créances dettes	D<=6 mois	6m<D<= 1 an	1 an < D<= 2 ans	2 ans <D<= 5ans	5a<D <=10 ans	D>10 ans	Total
Créances clientèle	27 393	47 959	11 779	38 881	31 414	6 468	163 894 ⁴
Créances établissements de crédits	27 590	0	0	0	0	0	27 590
Total des créances	54 983	47 959	11 779	38 881	31 414	6 468	191 484
Dettes clientèle	164 844	6 082	110	0	1 992	12 404	185 432 ⁵
Dettes établissements de crédits	42 790	0	0	0	7 337	2 806	52 933 ⁶
Total des dettes	158 599	6 082	110	0	9 329	15 210	238 365

Note 14. La ventilation selon la durée résiduelle des créances saines et des dettes sur les établissements et sur la clientèle : (DEC 2026).

Tableau 7

Créances dettes	D<=1 mois	1m<D<= 3m	3m D<= 6m	6m <D<= 2a	2a<D<=5a	D>5ans	Total
Créances clientèle	16 608	11 852	30 228	42 786	39 778	22 642	163 894
Créances établissements de crédits	27 590	0	0	0	0	0	27 590
Total des créances	44 198	11 852	30 228	42 786	39 778	22 642	191 484
Dettes clientèle	164 64	881	1 358	4 862	1 233	13 034	185 432 ⁷
Dettes établissements de crédits	42 790	0	0	922	1 385	7 836	52 933 ⁸
Total des dettes	20 854	881	1 358	5 784	2 618	20 870	238 365

⁴ Hors créances en souffrance et créances rattachées

⁵ Hors dettes rattachées

⁶ Hors dettes rattachées

⁷ Hors créances en souffrance et créances rattachées

⁸ Hors dettes rattachées

⁹ Hors dettes rattachées

Note 15. Le montant et la répartition des dettes représentées par un titre selon les catégories d'agents économiques : Néant

Note 16. Le montant des crédits à durée indéterminée accordés à la clientèle : Néant

Note 17. Le montant des opérations (dettes, créances et engagements de hors bilan) avec les entreprises appartenant au même groupe : Néant

Note 18. Le montant et la valeur nominale de chaque catégorie de titres composant le capital social et l'étendue des droits que confèrent à leurs détenteurs les titres de chaque catégorie :

Toutes les actions ont les mêmes droits ; elles se répartissent comme suit selon l'identité de leur propriétaire :

TABLEAU N°8

Actionnaires	Groupe	Nombre d'actions	%	Montant en F CFA
République du Mali	A	2 631	36,48	5 872 392 000
BPCE IOM	B	701	9,72	1 564 632 000
Crédit Coopératif	C	700	9,70	1 562 400 000
AFD	D	1 635	22,67	3 649 320 000
DEG	E	1 546	21,43	3 450 672 000
TOTAL		7 213	100	16 099 416 000

Note 19. Le nombre et le montant des obligations convertibles et des titres similaires que l'étendue des droits qu'ils confèrent : Néant

Note 20. Le montant des éléments du bilan ayant fait l'objet d'une réévaluation : Néant.

Note 21. La ventilation des réserves : (L55) (en millions de F CFA)

Type de réserve	Montant
Réserves spéciales	3 070
Réserves statutaires	791
Réserves Facultatives	309
TOTAL	4 170

Note 22. Le montant des créances et des dettes rattachées se rapportant à chaque poste du bilan : (C20 créances et H35 dettes) (en millions de F CFA)

TABLEAU N°9

Créances et dettes rattachées	Créances rattachées	Dettes rattachées
opérations de trésorerie et interbancaire	2	88
opérations avec la clientèle	2 963	144
opérations sur titres et divers	535	0
valeurs immobilisées	366	0
Total créances et dettes rattachées	3 866	232

Note 23. La ventilation des comptes de régularisation : C6A et H6A (en millions de F CFA)

TABLEAU N°10

Comptes de régularisation actif	Montant	Comptes de régularisation passif	Montant
Charges à répartir	0	Produits constatés d'avance	625
Charges constatées d'avance	354	Compte correcteur passif	371
Compte d'attente Actif	813	Compte d'attente Passif	433
Comptes d'abonnements de produits	0	Charges à payer	1 325
Produits à recevoir	0	Valeur à imputer	48
Total comptes de régularisation Actif	1 262	Total comptes de Passif	2 802

Note 24. La ventilation selon l'objet des provisions pour risques et charges : L30 (en millions de F CFA)

TABLEAU N°11

Objet des provisions	Montant
Retraite	6 077
Pour risque d'engagement par signature	28
Autres provisions pour perte et charge	903
Total provisions pour risque et charges	7 008

Note 25. L'évaluation des opérations à terme en devises non encore dénouées : Néant

Note 26. Les engagements donnés concernant les entreprises liées : Néant

Note 27. La ventilation des commissions tant en produits qu'en charges : (PNB) (En millions de F CFA)

TABLEAU N°12

Commissions	Charges	Produits
Opérations avec les établissements de crédits	0	0
Opérations avec la clientèle	0	2 870
Opérations sur titres	31	0
Opération de change	3 707	3 984
Prestations de services	0	49
Total	3 738	6 903

Note 28. La ventilation par nature des frais généraux d'exploitation : (S02-S1A) (en millions de F CFA)

TABLEAU N°13

Frais généraux	Montant
Frais de personnel	4 762
Dont Salaires et traitements	(3 601)
Dont Charges sociales	(984)
Dont formation	(177)
Impôts et taxes	72
Autres charges extérieures	5 186
Dotations fonds risques bancaires généraux	0
Dotation amortissements des immobilisations	1 744
Dotations provisions et pertes sur créances	27 883
Total des frais généraux	39 647

Note 29. La ventilation par nature des produits et des charges exceptionnels, l'indication des produits et des charges imputables aux exercices antérieurs, l'indication des plus ou moins values de cession sur les différentes catégories d'immobilisations : (en millions de F CFA)

TABLEAU N°14

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges sur exercices antérieurs	337	Produits sur exercice antérieurs	0
Moins values sur cession d'immobilisation (valeur nette comptable)	0	Plus-value sur cession d'immobilisations (prix de cession)	164
		Quote-part subvention investissement	0
Charges exceptionnelles	441	Produits exceptionnels	44
Total	778	Total	208

Note 30. Le nom et le siège de l'entreprise mère : Néant

Note 31. L'effectif et la masse salariale du personnel par catégorie professionnelle : (rapport d'activité)

TABLEAU N°15

Effectif du personnel	Cadres	Employés	Total
Nationaux de l'UEMOA	109	181	290
Total	109	181	290

TABLEAU N°16

Masse salariale	Cadres	Employés	Total
Nationaux de l'UEMOA	2 726	2 036	4 762
Total	2 726	2 036	4 762

Note 32. Le montant global des rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes de gestion :

Note 33. L'ensemble des engagements qui ne figurent pas dans le hors bilan : Néant

Note 34. Les engagements en matière de retraite qui ne figurent pas au bilan : Néant

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE LA BNDA DU 27 MAI 2014

Le Mardi 27 mai 2014 à 13h10, les actionnaires de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) se sont réunis en assemblée générale mixte à Paris au siège de BPCE sis 50 Avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris (France), sur convocation du Conseil d'Administration.

Une feuille de présence a été établie et émargée par chacun des actionnaires conformément à l'article 534 de l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés Commerciales et le GIE.

- Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA, chargée de mission au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, représentant l'Etat du Mali en vertu du pouvoir donné par le Ministre de l'Economie et des Finances en date du 16 Mai 2014 ;
- M. Alain MERLOT, Directeur Général Délégué de BPCE IOM, représentant BPCE IOM ;
- M. Pierre VALENTIN, Directeur Général Délégué de Crédit Coopératif représenté par M. Alain Camille JAN, Directeur des Affaires Internationales du Crédit Coopératif en vertu d'un pouvoir donné en date du 26 Mai 2014 à Nanterre ;
- M. Bruno DEPRINCE, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Bamako, représentant l'AFD Siège ;
- Mme Cornelia BERG, représentant la Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG), pouvoirs donnés à M. Alain Merlot en date du 26 Mai 2014;
- M. Moussa Alassane DIALLO, actionnaire.
- Mme Odile LAPIERRE, Actionnaire, n'était ni présente ni représentée.

Le Président constate que le quorum est atteint, que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le Président propose l'ordre du jour suivant qui est approuvé à l'unanimité.

I. Mise en place du bureau

II. Au titre de la 39ème séance de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la banque relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013
2. Rapport général et rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2013
3. Approbation des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013
4. Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour leur gestion
5. Affectation du résultat de l'exercice 2013
6. Indemnités de fonction des administrateurs

III. Au titre de la 30ème séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital
2. Augmentation de capital par incorporation de réserves libres
3. Modification des articles 6,8 et 16.1 des STATUTS
4. Pouvoirs en vue des formalités

Mise en place du Bureau

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris le 27 mai 2014 approuve la mise en place de son Bureau composé comme suit :

Président : M. Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général de la BNDA

Scrutateurs : Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA (MALI) et M. Bruno DEPRINCE (AFD)

Secrétaire de séance. M. Abdoulaye Yaguemar KHOUMA, Directeur des Affaires Juridiques à la BNDA

1. EN LA FORME ORDINAIRE

RESOLUTION N° 1.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris, le 27 mai 2014 prend acte du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2.

Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris, le 27 mai 2014 approuve les rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3.

Approbation des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris le 27 mai 2014, approuve les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 4.

Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article 13.2 des Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris le 27 mai 2014, donne quitus :

- au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013
- et aux Commissaires aux Comptes pour la vérification et la certification des comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 5.

Affectation du résultat annuel 2013

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris le 27 mai 2014, décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2013 s'élevant à 5.562.200.276 FCFA comme suit :

Bénéfice de l'exercice	5 562 200 276 F CFA
Réserve légale (10%)	- 556 220 028 FCFA
Réserve spéciale (5%)	- 278 110 014 FCFA
Fonds social (5%)	- 278 110 014 FCFA
Prime d'intéressement (5%)	- 278 110 014 FCFA

Solde	4 171 650 206 FCFA
Report à nouveau au 31/12/2012	1 742 292 473 FCFA

TOTAL	5 913 942 679 FCFA
Dividendes 2013	3 128 737 655 FCFA
Affectation en réserves libres	1 038 672 000 FCFA
Report à nouveau au 31/12/2013	1 746 533 024 F CFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 6.

Indemnités de fonction des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 39ème séance à Paris, le 27 mai 2014, fixe le montant global annuel de l'enveloppe des indemnités de fonction allouées au Conseil d'administration à treize millions deux cent mille francs CFA (13.200.000 F CFA).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de répartir librement, entre ses membres, le montant de cette enveloppe.

La présente résolution applicable, de manière rétroactive, à compter du 1er janvier 2013, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. EN LA FORME EXTRAORDINAIRE**RESOLUTION N° 1.**

Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 30ème séance à Paris le 27 mai 2014, approuve les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2.

Augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BNDA, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, réunie en sa 30ème séance à Paris le 27 mai 2014, décide d'augmenter le capital social par incorporation de la réserve libre de 1.038.672.000 FCFA. Cette augmentation de capital se réalise par augmentation de la valeur nominale de l'action qui passe ainsi de 2.232.000 FCFA à 2.376.000 FCFA.

A l'issue de cette opération, le capital social de la banque se chiffre à 17.138.088.000 F CFA pour 7.213 actions au nominal de 2.376.000 F CFA.

Actionnaires	Nombre d'actions	Ancienne participation au capital	Augmentation de capital	Nouvelle participation au capital	Nouveau pourcentage %
MALI	2 631	5 872 392 000	378 864 000	6 251 256 000	36,48
BPCE IOM	701	1 564 632 000	100 944 000	1 665 576 000	9,72
CREDIT COOPERATIF	700	1 562 400 000	100 800 000	1 663 200 000	9,70
AFD	1 635	3 649 320 000	235 440 000	3 884 760 000	22,67
DEG	1 546	3 450 672 000	222 624 000	3 673 296 000	21,43
TOTAL	7 213	16 099 416 000	1 038 672 000	17 138 088 000	100

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3 :

Modification de l'article 6 des Statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 30ème séance à Paris, le 27 mai 2014, approuve les modifications apportées à l'article 6, ci-dessous, des statuts de la banque.
Article 6 (ancien) Capital social.

Le Capital social est fixé à la somme de SEIZE MILLIARDS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT SEIZE MILLE (16.099.416.000) FRANCS CFA.

Il est divisé en sept mille deux cent treize (7.213) actions de deux millions deux cent trente deux mille (2.232.000) FRANCS CFA chacune, comprenant :

- DEUX MILLE SIX CENT TRENTE ET UNE (2.631) actions soit cinq milliards huit cent soixante douze millions trois cent quatre vingt douze mille (5.872.392.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS A, numérotées de 1 à 1.100, de 2.001 à 2.600, de 3.201 à 3.302, de 3.393 à 3.562, de 3.713 à 4.222 et de 7.159 à 7.307 souscrites par la République du Mali ;

- SEPT CENT UNE (701) actions, soit un milliard cinq cent soixante quatre millions six cent trente deux mille (1.564.632.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS B, numérotées de 1.301 à 1.600, de 2.601 à 2.900, de 3.315 à 3.350, de 3.583 à 3.642, et de 4.283 à 4.287, souscrites par BPCE International et Outre-Mer,
- SEPT CENTS (700) actions, soit un milliard cinq cent soixante deux millions quatre cent mille (1.562.400.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS B, numérotées de 4.288 à 4.462, de 5.898 à 6.077, de 6.288 à 6.341, de 6.465 à 6.495, de 6.567 à 6.638, de 6.799 à 6.860, de 7.002 à 7.027, de 7.090 à 7.110, et de 7.308 à 7.386 souscrites par le Crédit Coopératif ;
- MILLE SIX CENT TRENTE CINQ (1.635) actions, soit trois milliards six cent quarante neuf millions trois cent vingt mille (3.649.320.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS C, numérotées de 1.601 à 2.000, de 3.351 à 3.374, de 3.643 à 3.682 de 4.463 à 4.582, de 4.673 à 5.200, de 6.078 à 6.197, de 6.342 à 6.404, de 6.496 à 6.531, de 6.639 à 6.720, de 6.861 à 6.933, de 7.028 à 7.059, de 7.111 à 7.135 et de 7.387 à 7.478 souscrites par l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ;
- MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX (1.546) actions, soit trois milliards quatre cent cinquante millions six cent soixante douze mille (3.450.672.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS D, numérotées de 2.901 à 3.200, de 3.375 à 3.392, de 3.683 à 3.712, de 4.583 à 4.672, de 5.201 à 5.837, de 6.198 à 6.287, de 6.405 à 6.464, de 6.532 à 6.566, de 6.721 à 6.798, de 6.934 à 7001, de 7.060 à 7.089, de 7.136 à 7.158 et de 7.479 à 7.565 souscrites par la DEUTSCHE INVESTITIONS-UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT mbH (DEG).

Ces actions ont toutes les mêmes droits dans l'actif social, la répartition des bénéfices et l'exercice de tous les pouvoirs qui y sont attachés.

Un des actionnaires ci-dessus cités, peut céder une action à toute personne physique de son choix pour lui conférer la qualité d'administrateur.

Les modifications du capital social (augmentation, réduction) qui auraient pour effet le franchissement de certains seuils fixés par la loi bancaire doivent être soumises à autorisation préalable du Ministre des Finances, après avis conforme de la Commission Bancaire.

Article 6 (nouveau) Capital social.

Le Capital social est fixé à la somme de DIX SEPT MILLIARDS CENT TRENTE HUIT MILLIONS QUATRE VINGT HUIT MILLE (17.138.088.000) FRANCS CFA.

Il est divisé en sept mille deux cent treize (7.213) actions de deux millions trois cent soixante seize mille (2.376.000) FRANCS CFA chacune, comprenant :

- DEUX MILLE SIX CENT TRENTE ET UNE (2.631) actions soit six milliards deux cent cinquante et un millions deux cent cinquante six mille (6.251.256.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS A, numérotées de 1 à 1.100, de 2.001 à 2.600, de 3.201 à 3.302, de 3.393 à 3.562, de 3.713 à 4.222 et de 7.159 à 7.307 souscrites par la République du Mali ;
- SEPT CENT UNE (701) actions, soit un milliard six cent soixante cinq millions cinq cent soixante seize mille (1.665.576.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS B, numérotées de 1.301 à 1.600, de 2.601 à 2.900, de 3.315 à 3.350, de 3.583 à 3.642, et de 4.283 à 4.287, souscrites par BPCE International et Outre-Mer,

- SEPT CENT (700) actions, soit un milliard six cent soixante trois millions deux cent mille (1.663.200.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS B, numérotées de 4.288 à 4.462, de 5.898 à 6.077, de 6.288 à 6.341, de 6.465 à 6.495, de 6.567 à 6.638, de 6.799 à 6.860, de 7.002 à 7.027, de 7.090 à 7.110, et de 7.308 à 7.386 souscrites par le Crédit Coopératif ;
- MILLE SIX CENT TRENTE CINQ (1.635) actions, soit trois milliards huit cent quatre vingt quatre millions sept cent soixante mille (3.884.760.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS C, numérotées de 1.601 à 2.000, de 3.351 à 3.374, de 3.643 à 3.682, de 4.463 à 4.582, de 4.673 à 5.200, de 6.078 à 6.197, de 6.342 à 6.404, de 6.496 à 6.531, de 6.639 à 6.720, de 6.861 à 6.933, de 7.028 à 7.059, de 7.111 à 7.135 et de 7.387 à 7.478 souscrites par l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ;
- MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX (1.546) actions, soit trois milliards six cent soixante treize millions deux cent quatre vingt seize mille (3.673.296.000) FRANCS CFA dénommées ACTIONS D, numérotées de 2.901 à 3.200, de 3.375 à 3.392, de 3.683 à 3.712, de 4.583 à 4.672, de 5.201 à 5.837, de 6.198 à 6.287, de 6.405 à 6.464, de 6.532 à 6.566, de 6.721 à 6.798, de 6.934 à 7.001, de 7.060 à 7.089, de 7.136 à 7.158 et de 7.479 à 7.565 souscrites par la DEUTSCHE INVESTITIONS-UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT mbH (DEG).

Ces actions ont toutes les mêmes droits dans l'actif social, la répartition des bénéfices et l'exercice de tous les pouvoirs qui y sont attachés.

Un des actionnaires ci-dessus cités, peut céder une action à toute personne physique de son choix pour lui conférer la qualité d'administrateur.

Les modifications du capital social (augmentation, réduction) qui auraient pour effet le franchissement de certains seuils fixés par la loi bancaire doivent être soumises à autorisation préalable du Ministre des Finances, après avis conforme de la Commission Bancaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°4 :

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité, prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 H 43.

ANNEXES

BILAN – ACTIF EN XOF	PAGE 32
BILAN – PASSIF EN XOF	PAGE 32
HORS BILAN EN XOF	PAGE 33
COMPTES DE RESULTATS – CHARGES EN XOF	PAGE 33
COMPTES DE RESULTATS – PRODUITS EN XOF	PAGE 34
BILAN – ACTIF EN USD	PAGE 35
BILAN – PASSIF EN USD	PAGE 35
HORS BILAN EN USD	PAGE 36
COMPTES DE RESULTAT – CHARGES EN USD	PAGE 36
COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS EN USD	PAGE 37

BILAN EN XOF

CODE	ACTIF	31/12/2012	31/12/13
A10	CAISSE	9 976 940 550	12 992 312 821
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	22 524 925 059	27 590 009 607
A03	A VUE	18 832 603 422	26 775 032 536
A04	BANQUES CENTRALES	15 506 785 287	21 070 168 217
A05	TRÉSOR PUBLIC, CCP		
A07	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 325 818 135	5 704 864 319
A08	A TERME	3 692 321 636	814 796 863
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	149 063 591 751	167 129 554 091
B10	PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	4 336 988 290	6 966 046 279
B11	CRÉDITS DE CAMPAGNE		
B12	CRÉDITS ORDINAIRES	4 336 988 290	6 966 046 279
B2A	AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	131 592 769 914	149 708 711 450
B2C	CRÉDITS DE CAMPAGNE		
B2G	CRÉDITS ORDINAIRES	131 592 769 914	149 708 711 450
B2N	COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	13 133 533 547	10 455 296 362
B50	AFFACTURAGE		
C10	TITRES DE PLACEMENT	29 208 468 000	31 348 312 000
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 053 285 000	36 749 237 500
D50	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	214 883 851	260 518 203
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 023 7801 423	10 710 377 632
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
C20	AUTRES ACTIFS	4 771 566 112	5 466 172 096
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	1 261 761 549	1 167 147 259
E90	TOTAL ACTIF	244 314 000 000	293 413 000 000

CODE	PASSIF	31/12/2012	31/12/13
F02	DETTES INTERBANCAIRES	25 645 978 946	52 932 852 302
F03	A VUE	2 099 371 161	2 790 054 994
F05	TRÉSOR PUBLIC, CCP		
F07	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 099 371 161	2 790 054 994
F08	A TERME	23 546 605 685	50 142 797 308
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	168 306 352 476	185 432 552 471
G03	COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	31 441 752 532	38 195 388 561
G04	COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	1 168 761	1 209 656
G05	BONS DE CAISSE		
G06	AUTRES DETTES À VUE	106 092 516 228	122 390 508 987
G07	AUTRES DETTES À TERME	30 769 761 113	24 845 845 267
H30	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
H35	AUTRES PASSIFS	2 673 388 935	2 944 732 002
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2 822 408 854	4 840 047 397
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 766 991 881	7 007 164 902
L35	PROVISIONS REGLEMENTÉES		
L41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES		
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
L20	FONDS AFFECTÉES	9 241 471 393	9 241 471 393
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	3 440 162 345	3 440 162 345
L66	CAPITAL OU DOTATION	14 361 083 000	16 099 416 000
L50	PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
L55	RESERVES	3 706 151 967	4 170 767 811
L59	ECARTS DE REEVALUATION		
L70	REPORT A NOUVEAU	4 254 808 455	1 742 292 473
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 097 438 958	5 562 200 276
L90	TOTAL PASSIF	244 314 000 000	293 413 000 000

HORS BILAN en XOF

CODE	HORS-BILAN	31/12/2012	31/12/13
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1A	En faveur d'établissements de crédit		
N1J	En faveur de la clientèle	25 367 327 727	15 739 835 537
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
N2A	D'ordre d'établissement de crédit	3 361 139 500	3 626 699 010
N2J	D'ordre de la clientèle	12 150 874 211	12 869 463 330
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS RECUS		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1H	Reçus d'établissements de crédit		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
N2H	Reçus d'établissements de crédit	4 202 646 282	4 530 290 000
N2M	Reçus de la clientèle	140 041 173 156	157 492 000 734
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTES DE RESULTAT - CHARGES en XOF

CODE	CHARGES	31/12/2012	31/12/13
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 624 986 086	3 946 790 599
R03	- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR DETTES INTERBANCAIRES	1 093 230 091	1 019 697 532
R04	- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 531 755 995	2 927 093 067
R4D	- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	0	0
R5Y	- CHARGES SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS ET SUR EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	0	
R05	- AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	0	
R5E	CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	
R06	COMMISSIONS	28 047 935	30 592 138
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	3 392 510 842	3 707 432 846
R4C	- CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	0	
R6A	- CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	3 392 510 842	3 707 432 846
R6F	- CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN	0	0
R6U	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	34 348 495
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES	0	
R8J	STOCKS VENDUS	0	
R8L	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	
S01	FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	8 087 807 607	10 019 579 260
S02	- FRAIS DE PERSONNEL	4 092 538 876	4 761 827 733
S05	- AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	3 995 268 731	5 257 551 527
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	1 817 023 968	1 758 144 707
T6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	9 421 517 060	6 669 595 833
T01	EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	232 281 420	0
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	263 301 817	441 011 357
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	687 470 100	337 431 559
T82	IMPOT SUR LE BÉNÉFICE	3 097 438 958	1 722 788 400
T83	BÉNÉFICE	0	5 562 200 276
T85	TOTAL	30 651 885 793	34 230 000 000

COMPTES DE RESULTAT - PRODUITS EN XOF

CODE	PRODUITS	31/12/2012	31/12/13
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	17 219 567 791	18 588 705 308
V03	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	129 558 935	103 802 448
V04	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	15 369 928 823	16 127 498 853
V5F	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	935 782 720	999 539 949
V51	- PRODUITS ET PROFITS SUR PRÊTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	0	0
V05	- AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	784 197 313	1 358 156 545
V5G	PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
V06	COMMISSIONS	2 495 251 290	2 870 916 835
V4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	8 264 146 910	917 938 1691
V4C	- PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 525 512 742	2 119 911 804
V4Z	- DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	10 239 750	4 218 750
V6A	- PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	3 714 276 209	3 984 148 261
V6F	- PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN	3 014 118 209	3 071 102 876
V6T	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	143 695 806	295 441 266
V8B	MARGES COMMERCIALES	0	0
V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
V8D	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
W4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 108 833 428	3 236 568 357
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	354 116 021	13 642 748
X6A	SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	0	0
X01	EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	0
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	57 363 714	44 722 189
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	9 110 833	0
X83	PERTE	0	0
TOTAL		30 651 885 793	34 230 000 000

BILAN EN USD / Base 1 USD = 475,9174 XOF

CODE	ACTIF	31/12/2012	31/12/13
A10	CAISSE	20 963 596	27 299 512
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	47 329 484	57 972 264
A03	- A VUE	39 571 159	56 259 831
A04	- BANQUES CENTRALES	32 582 934	44 272 741
A05	- TRÉSOR PUBLIC, CCP	0	0
A07	- AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	6 988 225	11 987 089
A08	- A TERME	7 758 324	1 712 055
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	313 213 157	351 173 447
B10	- PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	9 112 901	14 637 090
B11	- CRÉDITS DE CAMPAGNE	0	0
B12	- CRÉDITS ORDINAIRES	9 112 901	14 637 090
B2A	- AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	276 503 380	314 568 686
B2C	- CRÉDITS DE CAMPAGNE	0	0
B2G	- CRÉDITS ORDINAIRES	276 503 380	314 568 686
B2N	- COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	27 596 245	21 968 720
B50	- AFFACTURAGE	0	0
C10	TITRES DE PLACEMENT	61 372 977	65 869 228
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 832 446	77 217 680
D1A	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	451 515	547 402
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 511 719	22 504 698
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
C20	AUTRES ACTIFS	10 026 038	11 485 547
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2 651 219	2 452 415
E90	TOTAL	513 353 787	616 520 850

BILAN EN USD / Base 1 USD = 475,9174 XOF

CODE	PASSIF	31/12/2012	31/12/13
F02	DETTES INTERBANCAIRES	53 887 458	111 222 771
F03	- A VUE	4 411 209	5 862 477
F05	- TRÉSOR PUBLIC, CCP	0	0
F07	- AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 411 209	5 862 477
F08	- A TERME	49 476 244	105 360 294
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	353 646 142	389 631 798
G03	- COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	66 065 566	80 256 339
G04	- COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	2455	2 541
G05	- BONS DE CAISSE	0	0
G06	- AUTRES DETTES À VUE	222 922 120	257 167 544
G07	- AUTRES DETTES À TERME	64 653 574	52 206 213
H30	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0
H35	AUTRES PASSIFS	5 617 338	6 187 485
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	5 930 459	10 169 931
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 218 836	14 723 489
L35	PROVISIONS REGLEMENTÉES	0	0
L35	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
L20	FONDS AFFECTÉES	19 418 225	19 418 225
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	7 228 486	7 228 486
L66	CAPITAL OU DOTATION	30 175 578	33 828 172
L50	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
L55	RESERVES	7 787 384	8 763 637
L59	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
L70	REPORT A NOUVEAU (+/-)	8 940 224	3 660 913
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	6 508 354	11 687 322
L90	TOTAL	513 353 787	616 520 850

HORS-BILAN EN USD / Base 1 USD = 475,9174 XOF

CODE	HORS-BILAN	31/12/2012	31/12/13
	ENGAGEMENTS DONNES	0	0
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
N1A	EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	0	0
N1J	EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	53 301 954	33 072 620
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0
N2A	D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT	7 062 442	7 620 437
N2J	D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	25 531 477	27 041 380
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS	0	0
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
N1H	REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	0	0
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	0	0
N2H	REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	8 830 621	9 519 067
N2M	REÇUS DE LA CLIENTÈLE	294 255 207	330 922 972
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES EN USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	CHARGES	31/12/2012	31/12/13
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	7 616 838	8 293 015
R03	- INTÉR, & CHARGES ASS, /DETTES INTERBANCAIRES	2 297 100	2 142 593
R04	- INTÉR, & CHARGES ASS, /DETTES CLIENTÈLE	5 319 738	6 150 422
R4D	- INTÉR, & CHARGES ASS, /DETTES TITRES	0	0
R05	- AUTRES INTÉR, & CHARGES ASS,		
R5E	CHARGES CREDIT-BAIL ET OPE, ASS,		
R06	COMMISSIONS	58 934	64 280
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	7 128 360	7 790 076
R4C	- CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT		
R6A	- CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	7 128 360	7 790 076
R6F	- CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN		
R6U	CHARG,DIVERS D'EXPLOIT, BANCAIRE		72 173
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES		
R8J	STOCKS VENDUS		
R8L	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	16 994 141	21 053 189
S02	- FRAIS DE PERSONNEL	8 599 262	10 005 576
S05	- AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	8 394 878	11 047 193
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	3 817 939	3 694 222
T6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	19 796 538	14 014 187
T01	EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	488 070	926 655
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	553 251	709 012
T82	IMPOT SUR LE BENEFICE	1 444 515	3 619 931
T83	BENEFICE	6 508 354	11 687 322
T85	TOTAL	64 405 894	71 924 246

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS EN USD / Base 1 USD = 475,9174 XOF

CODE	PRODUITS	31/12/2012	31/12/13
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	36 181 841	39 058 679
V03	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	272 229	218 110
V04	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	32 295 370	33 887 180
V5F	- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	1 966 271	2 100 238
V51	- PRODUITS ET PROFITS SUR PRÊTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	0	0
V05	- AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 647 759	2 853 765
V5G	PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
V06	COMMISSIONS	5 243 034	6 032 384
V4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	17 364 666	19 287 762
V4C	- PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	3 205 414	4 454 369
V4Z	- DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	21 515	8 864
V6A	- PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	7 804 455	8 371 512
V6F	- PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN	6 333 280	6 453 016
V6T	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	301 934	620 782
V8B	MARGES COMMERCIALES	0	
V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	
V8D	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	
W4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	4 431 091	6 800 693
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	744 070	28 666
X6A	SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	0	
X01	EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	120 532	93 970
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	19 143	
X83	PERTE	0	0
	TOTAL	64 405 894	71 924 246

NOS CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

BNDA (code identification banque SWIFT) BNAD ML BA

Grâce au système interbancaire de communication SWIFT, la BNDA est en contact avec les banques du monde entier, et pour réaliser les transferts partout dans le monde en 24 heures. La BNDA donne des ordres de transferts SWIFT à ses correspondants qui les réalisent directement (quand les bénéficiaires sont leurs clients) ou indirectement à travers leurs propres correspondants.

Nos correspondants à l'Étranger sont :

EN EUROS (EUR)

Crédit Agricole sa et Groupe Crédit Agricole France (Paris)

DZ Bank (Francfort)

ING Belgium (Bruxelles)

Natexis Banques Populaires (Paris)

FIMBANK (Malte)

AGRIFR PP

GENO DE FF

BBRUBEBB010

CCBP FRPP

FIMBMTM3

EN DOLLARS AMÉRICAINS

FIMBANK (Malte)

FIMBMTM3

EN DOLLARS CANADIENS (CAD)

Caisse Centrale Desjardins (Montréal)

CCDQ CA MM

EN FRANCS CFA (XOF)

Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI) (Abidjan)

Standard Chartered Bank en Côte d'Ivoire (Abidjan)

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO CI) (Abidjan)

Continental Bank-Bénin (Cotonou)

Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO) (Dakar)

Caisse Nationale de Crédit Agricole Sénégal (Dakar)

Banque Agricole et Commerciale du Burkina Faso (Ouagadougou)

Banque Internationale pour le Burkina (Ouagadougou)

Union Togolaise de Banque (UTB) (Lomé)

Société Nigérienne de Banque (SoniBank) (Niger)

Banque Togolaise de Développement (BTD) (Lomé)

SGCI CI AB

SCBL CI AB

BIAOCIAB

COBB BJ BJ

CBAO SN DA

CADK SN DA

CNCB BFBF

BIBUBFBF

UNTBGTG

SOCNNENI

BTD TG TG

SWIFT permet d'**envoyer des fonds** à l'extérieur et aussi de **recevoir des fonds** rapidement et en toute sécurité. Indiquez à la personne qui doit vous envoyer des fonds votre numéro de compte à la BNDA, le code SWIFT de la BNDA et le code SWIFT du correspondant BNDA le plus proche de son pays (cf. liste ci-dessus), et l'opération peut être réalisée immédiatement.

N'hésitez pas à contacter la direction des Opérations de la BNDA pour obtenir des précisions.

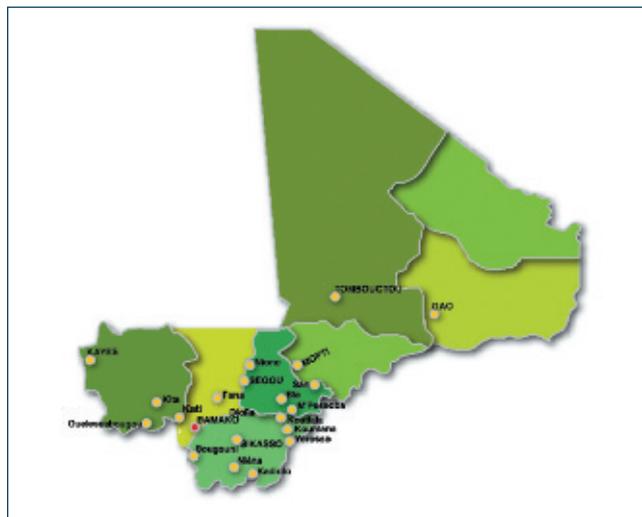
La BNDA réalise toutes vos opérations internationales et notamment les **crédits documentaires** ou lettres de crédit, les **garanties bancaires internationales**.

Bien qu'il soit plus rapide, plus sûr et moins coûteux d'effectuer des transferts internationaux, vous pouvez être amené à travailler avec des chèques. La BNDA effectue également toutes les opérations sur les chèques en devises (émission/encaissement de chèques, achat/vente de chèques de voyage American Express et autres) domiciliés dans des pays où nous avons un correspondant bancaire (cf. liste ci-dessus) et dans l'ensemble des pays de la zone EURO.

NOS REPRÉSENTATIONS

Toutes les représentations de la BNDAMALI sont reliées en temps réel permettant de mettre à disposition immédiatement les fonds transférés entre deux points de vente. En outre, les clients peuvent procéder à des opérations sur leurs comptes dans tous les points de vente de la BNDAMALI.

Par ailleurs, les chèques de voyage BNDAMALI, les chèques certifiés et les chèques de banque BNDAMALI sont payables dans toutes les représentations de la BNDAMALI, sans exception.



SIEGE Tél.

(+223) 20 29 64 64 • Fax (+ 223) 20 29 25 75

Télex 2638 MJ • e-mail : bnda@bndamali.com • Code SWIFT : BNAD ML BA

BAMAKO

Agence Entreprises	Tél. 20 29 66 11	Fax 20 29 25 76
Agence Centrale	Tél. 20 29 64 64	Fax 20 29 25 80
Agence Hippodrome	Tél. 20 21 50 57	Fax 20 21 06 96
Agence Niamakoro	Tél. 20 20 50 05	Fax 20 20 50 05
Agence Baco-djicoroni	Tél. 20 28 43 48	Fax 20 28 43 48
Agence Bamako Coura	Tél. 20 70 43 33	Fax 20 70 43 33
Agence Grand Marché	Tél. 20 23 26 54	Fax 20 23 26 54
Agence Faladié	Tél. 20 20 63 56	Fax 20 20 63 56
Agence Kalaban Coura	Tél. 20 28 01 31	Fax 20 28 01 31
Agence N'Golonina	Tél. 20 21 02 44	Fax 20 21 02 44
Agence Kalaban Coro	Tél. 20 70 43 68	
Agence Marché Rose	Tél. 20 70 43 69	
Agence Sébénikro	Tél. 20 70 43 72	
Agence Ouélessébougou	Tél. 21 65 00 24	Fax 21 65 00 24
Agence Kati	Tél. 21 27 29 70	Fax 21 57 35 60
Agence Kita	Tél. 21 57 31 53	Fax 21 57 31 53
Agence Kayes	Tél. 21 52 37 56	Fax 21 52 37 54
Agence Fana	Tél. 21 25 20 36	Fax 21 25 31 66
Agence Dioïla	Tél. 21 25 60 28	Fax 21 25 60 28
Agence Ségou	Tél. 21 32 03 19	Fax 21 32 20 65
Agence Ségou Centre	Tél. 21 32 10 99	Fax 21 32 10 99
Agence Koutiala	Tél. 21 64 00 66	Fax 21 64 05 93
Bureau de Kouniana	Tél. 21 64 54 13	Fax 21 64 54 13
Bureau de M'Pessoba	Tél. 21 64 50 13	Fax 21 64 50 13
Bureau de Yorosso	Tél. 21 64 40 13	Fax 21 64 40 13
Agence San	Tél. 21 37 21 88	Fax 21 37 22 42
Agence Bla	Tél. 21 32 29 36	Fax 21 32 29 36
Agence Niono	Tél. 21 35 20 33	Fax 21 35 23 62
Agence Bougouni	Tél. 21 65 10 83	Fax 21 65 11 96
Agence Kolondiéba	Tél. 21 66 20 52	Fax 21 66 20 52
Agence Sikasso	Tél. 21 62 03 21	Fax 21 62 13 70
Agence Sikasso Médine	Tél. 21 62 27 66	Fax 21 62 27 66
Agence Niéna	Tél. 21 63 02 23	Fax 21 63 02 23
Agence Kadiolo	Tél. 21 66 00 01	Fax 21 66 00 01
Agence Sévaré	Tél. 21 42 00 42	Fax 21 42 04 25
Agence Mopti	Tél. 21 43 14 12	Fax 21 43 14 12
Bureau de Bandiagara	Tél. 21 44 20 27	Fax 21 44 20 27
Agence Gao	Tél. 21 82 03 82	Fax 21 82 03 69
Agence Tombouctou	Tél. 21 92 11 62	Fax 21 92 12 91
Bureau de Paris	Tél. 00331 43 46 05 31	



Maquette & Impression
Imprim Color • Bamako